



# Les Policiers ne mangent pas, ne boivent pas, ne font pas ...

Les fonctionnaires de Police ne sont pas des personnes comme les autres et n'exercent pas non plus un métier comme les autres. **Ils n'en demeurent pas moins des êtres humains.**

Tout le monde en est conscient mais cette évidence semble se rapprocher de « l'euphémisme » quand, dans l'esprit de notre Direction, on semble être persuadé du fait que les policiers n'ont pas besoin de manger ni de boire sur les services d'ordre !



A l'occasion de la journée du 12 janvier consacrée aux manifestations des gilets jaunes, le télégramme de la DT92 du 11 janvier 2019 N°0134 mettait clairement l'accent sur les missions en omettant la mise en place d'une logistique de restauration alors que d'autres Directions l'avaient, elles, prévu.

**Sur le site de La Défense, ça n'est pas moins une centaine de fonctionnaires qui ont été oubliés durant toute la journée dont la vacation a duré environ une douzaine heures.**

Concernant le dispositif de sécurisation du samedi suivant, le TG du 17 janvier 2019 N°0226 reprenait les grandes lignes de son prédécesseur, y compris dans les grandes omissions !

Jusqu'à quand cette répétition va perdurer ?

**L'Unsa-Police, écoutant nos collègues, a saisi par courrier Monsieur le Directeur sur cette situation inacceptable, incompatible avec une bonne endurance physique de ceux qui ont accepté d'être rappelés ou décalés sur un jour où aucune fin de service ne leur avait été donnée !**

La persistance à penser qu'il n'est pas nécessaire de préserver l'intégrité physique et le moral des fonctionnaires par ceux qui sont présents lors des CHSCT et représentant leurs Directions (Comité d'Hygiène et de Sécurité sur les Conditions de Travail, pour rappel ...) laisse pantois sur la volonté qu'a l'administration de prendre en compte les remontées qui lui sont faites, tant en local qu'en CHSCT.

**Le risque de malaise d'un fonctionnaire sur la VP pour « malnutrition » est tout aussi intolérable qu'une B.S due à du matériel défaillant !  
Et quelle piètre image cela renvoie...**